

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**Madame Bernadette ROCHE et Monsieur Jérôme DALVERNY, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de THUEYTS lors de la Commission Permanente du 12 septembre 2016 :**

**600 €** répartis en faveur de l'association « Loisirs et Culture des Mines des Hautes Cévennes de Lalevade-Prades » et des communes de Burzet, La Souche et Sagnes et goudoulet, au titre du Fonds d'encouragement aux initiatives locales pour l'organisation de manifestations,

**6 490 €** répartis en faveur des communes de Montpezat sous Bauzon et Saint Cirgues en Montagne, de la Communauté de communes Sources et Volcans et du Collège de la montagne ardéchoise, pour l'utilisation des équipements sportifs communaux par les collégiens,

**Au titre de la politique de l'eau :**

**40 295 €** en faveur de la commune de Prades pour la réhabilitation du réseau d'assainissement RD19 et Centre Bourg,

**11 940 €** en faveur de la commune de Jaujac pour une étude diagnostic du réseau d'assainissement et mise à jour du schéma directeur,

**125 000 €** en faveur de la commune de La Souche pour des travaux d'assainissement du chef lieu, réseaux et station d'épuration,

**7 054 €** en faveur de la commune de Lesperon au titre des aides relatives aux dégâts d'orages de septembre 2015.

**4 254 €** en faveur de la Communauté de communes Cévennes et Montagne ardéchoises au titre de l'appel à projet « Aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique » en faveur des intercommunalités.